

# Pourquoi le niveau de vie des retraités s'est effrité ces dernières années

Selon un document du Conseil d'orientation des retraites, le niveau de vie des retraités demeure plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Mais l'apport du patrimoine a probablement été surestimé.

En 2015, le niveau de vie moyen des retraités s'élevait à 105,6 % de celui de l'ensemble de la population et il était quasiment aligné sur celui des actifs. [Le taux de pauvreté des pensionnés](#) était aussi deux fois moins élevé que la moyenne. [Une exception française](#) qui a justifié, entre autres, l'augmentation de la CSG des retraités en 2017, et la fiscalisation de la majoration de pension pour les parents de trois enfants, en 2012.

Néanmoins, pendant les années de crise, le niveau de vie des retraités s'est effrité. Il a glissé de 0,5 % sur la période 2010-2015, pointe le Conseil d'orientation des retraites (COR) dans un document préparatoire au rapport annuel. Une glissade certes moins marquée que celle de l'ensemble de la population, qui a perdu 2,3 % de niveau de vie. Et une glissade qui ne peut s'expliquer par la stagnation des pensions, ces dernières ayant grosso modo suivi l'inflation, malgré le gel décidé en fin de période.

Le COR a donc cherché à savoir quels ont été les ressorts des évolutions de niveau de vie chez les retraités, sur une période de quatorze ans, de 2002 à 2015.

## Plus de divorcés, moins de veufs

Première constatation : la démographie a joué un rôle limité. Certes, la proportion de retraités vivant seuls est déterminante, puisque le niveau de

vie des hommes seuls n'est que de 90 % de celui des couples, et celui des femmes seules de 81 %. Mais elle est restée à peu près stable sur la période. Quatre retraités sur dix vivent en solo.

En y regardant de plus près, c'est le résultat de deux évolutions qui s'annulent presque. D'une part, avec l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite, le nombre de divorcés a beaucoup augmenté. Or les femmes divorcées sont encore plus à plaindre que les veuves : elles se débrouillent avec 77 % du niveau de vie d'un retraité en couple, contre 82 % pour les veuves. Le taux de pauvreté des divorcées atteint 15,4 % contre 4,4 % pour les couples.

D'autre part, la durée du veuvage raccourcit, car les écarts hommes-femmes diminuent à la fois en termes d'âge au mariage et d'espérance de vie.

## **Un appauvrissement patrimonial**

Par ailleurs, *« il est vraisemblable que la convention usuelle surestime aujourd'hui l'apport réel des revenus du patrimoine dans le niveau de vie des retraités, alors qu'elle le sous-estimait il y a vingt ans »*, écrit le COR. Peut-être même que *« de nombreux retraités s'appauvrissent en termes réels, même si les prix de l'immobilier demeurent dynamiques »*, poursuit-il.

Comme les retraités actuels ont eu de meilleures carrières que leurs aînés et ont moins subi la crise que leurs enfants, ils sont plus riches. Les revenus du patrimoine se sont accrus en début de période et pesaient 14,3 % de leur revenu total avant prélèvements en 2015.

Cependant, *« les taux de rendement ne cessent de baisser, au point de devenir inférieurs à l'inflation pour certains produits financiers, et ce dernier effet a fini par l'emporter »*, explique le COR, qui propose de mesurer plutôt la performance réelle des placements.

## **Le poids des prélèvements**

En fin de compte, c'est l'augmentation des prélèvements obligatoires qui a le plus pesé sur le niveau de vie des retraités. Ils ont crû de 3,1 points pendant la crise, entre 2008 et 2014, dont 2,1 points d'impôt sur le revenu. La hausse de l'impôt sur le revenu a certes été stoppée en 2015 grâce à la suppression de la première tranche, mais la taxe d'habitation et les cotisations sociales ont sensiblement crû.

*« La hausse des taux de prélèvement a eu pour effet de freiner puis de quasiment stopper à partir de 2009 la hausse de niveau de vie des retraités. Il en résulte même une légère baisse du niveau de vie moyen des retraités entre 2012 et 2015 », note le COR.*

Une évolution à surveiller, puisqu'à l'avenir, le niveau de vie des actifs devrait distancer celui des retraités . La fin de cette exception française est peut-être en vue.